



Consultation publique – Région de l’Outaouais

Rapport de la consultation publique
sur les plans d’aménagement forestier intégré opérationnels (PAFIO) de l’Outaouais 2018-2023
pour les unités de gestion de la Coulonge (UA 71-51 et 71-52), de la Basse-Lièvre (UA 72-51) et
de la Haute-Gatineau-et-du-Cabonga (UA 73-51, 73-52 et 74-51)

Tenue du 26 février au 23 mars 2018

Réalisé par la
MRC de Pontiac

Remis au Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Le 26 avril 2018

Table des matières

Introduction.....	2
1. Objectifs de la consultation	2
2. Principes devant guider la consultation ¹	2
3. Portée et limites de la consultation publique	3
4. Déroulement de la consultation.....	3
4.1 Bilan de la consultation publique tenue du 26 février au 23 mars 2018	5
4.2 Liste des personnes et organismes ayant émis des commentaires	7
5. Recommandations.....	7
6. Commentaires reçus.....	8

Annexe 1 Commentaires - Le Domaine Shannon Inc

Annexe 2 Commentaires 1 – Sépaq

Annexe 3 Commentaires 2 – Sépaq

Annexe 4 Commentaires - Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec, secteur
Outaouais

Annexe 5 Commentaires – Club Skira inc.

Annexe 6 Commentaires - Club les Ours Blancs

Annexe 7 Commentaires - Club de motoneige les Maraudeurs inc.

Annexe 8 Commentaires - Association du mont O'Brien /Mont O'Brien Association

Annexe 9 Commentaires - Union des propriétaires et citoyens du lac Vert de Montpellier
Inc.

Annexe 10 Commentaires - Individu

Annexe 11 Commentaires – Individu

Annexe 12 Commentaires - Individu

Introduction

Les municipalités régionales de comté de la région de l'Outaouais et la Ville de Gatineau ont conclu au mois de décembre 2015 une entente de délégation avec le ministre des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP). Cette entente se terminant le 31 mars 2018 confie aux délégués une partie de la gestion du Programme d'aménagement durable des forêts (PADF). Ces derniers ont désigné la MRC de Pontiac à titre de responsable de l'administration de l'entente. Un des mandats identifiés vise notamment l'organisation et la coordination des consultations publiques sur les plans d'aménagement forestier intégrés (PAFI) de la région de l'Outaouais conformément au Manuel de consultation du public sur les PAFI et les plans d'aménagement spéciaux. La MRC de Pontiac doit également produire et transmettre un rapport de consultation publique résumant les commentaires obtenus et proposer, s'il y a lieu, des solutions.

Le présent document constitue le rapport de consultation publique qui s'est déroulée du 26 février au 23 mars 2018 concernant les travaux forestiers inscrits dans le PAFIO 2018-2023 de la région de l'Outaouais. Cette planification présente les secteurs potentiels où pourraient être réalisées, sur le territoire public, des interventions forestières non commerciales sur des peuplements en régénération telles que de l'éclaircie, du nettoyage, de l'entretien de plantation et de l'élagage.

1. Objectifs de la consultation ¹

La consultation publique sur les plans d'aménagement forestier vise à :

- répondre au désir de la population d'être informée et écoutée et de voir ses intérêts, ses valeurs et ses besoins pris en compte dans les décisions relatives à l'aménagement forestier;
- favoriser une meilleure compréhension de la part de la population de la gestion de la forêt publique québécoise et, plus précisément, de la planification de l'aménagement forestier; permettre à la population de s'exprimer sur les plans d'aménagement forestier proposés et à intégrer, lorsque c'est possible, les intérêts, valeurs et besoins exprimés;
- concilier les intérêts diversifiés des nombreux utilisateurs des ressources et du territoire forestiers;
- harmoniser l'aménagement forestier avec les valeurs et les besoins de la population;
- permettre au ministre de prendre les meilleures décisions possibles compte tenu des circonstances.

2. Principes devant guider la consultation ¹

La consultation publique sur les plans d'aménagement forestier est guidée par les principes suivants :

- la consultation doit être empreinte de transparence et d'objectivité;

¹ Manuel de consultation publique sur les plans d'aménagement forestier intégré et les plans d'aménagement spéciaux, MFFP, Dernière mise à jour : 15 mars 2016

- la population doit pouvoir s'exprimer dans un environnement réceptif à ses commentaires;
- l'information doit être facilement accessible à la population, et la publicité entourant l'activité de consultation doit être adéquate;
- un contact direct et personnalisé avec les personnes ou les groupes visés doit être privilégié, afin de mieux comprendre les intérêts, valeurs et besoins et en tenir compte dans les plans.

3. Portée et limites de la consultation publique ²

La consultation publique permet de prendre en compte les intérêts et les préoccupations des personnes intéressées par l'aménagement durable et la gestion des forêts du domaine de l'État et de se prononcer sur les objectifs locaux d'aménagement durable des forêts ainsi que sur les mesures d'harmonisation des usages dans une optique d'aménagement intégré. Cependant, elle ne devrait pas remettre en question les affectations du territoire public prévues ou approuvées par le gouvernement, ni la vision retenue, ni les orientations et objectifs d'aménagement durable des forêts énoncés dans la Stratégie d'aménagement durable des forêts, ni les droits forestiers consentis par le Ministère.

4. Déroulement de la consultation

La MRC de Pontiac a été avisée le 9 février 2018 par un courriel de Mme Cathy Labrie, Responsable gestion intégrée et des consultations publiques en Outaouais au ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, de la tenue d'une consultation publique concernant le projet du plan d'aménagement forestier intégré opérationnel (PAFIO) 2018-2023.

Annonces de la tenue de la consultation publique

Moyen	Précision
Courriel aux représentants de la TRGIRTO et leur remplaçant (33)	Annonce de la consultation publique et transmission des fichiers de forme – 13 février 2018
Courriel aux municipalités et aux MRC de l'Outaouais (73)	Annonce de la consultation publique et lien pour consulter la carte interactive et formuler des commentaires en ligne – 15 février
Courriel envoyé à des personnes intéressées à être informées de la tenue d'une consultation publique (290)	Annonce de la consultation publique et lien pour consulter la carte interactive et formuler des commentaires en ligne – 26 février
Courriel aux représentants de la TRGIRTO et leur remplaçant (33)	Annonce de la consultation publique et lien pour consulter la carte interactive et formuler des commentaires en ligne – 26 février 2018
Avis sur le site Internet de la TRGIRTO	Lien vers la carte du PAFIO 2017-2023 et l'espace pour émettre des commentaires – 26 février 2018

²Manuel de consultation publique sur les plans d'aménagement forestier intégré et les plans d'aménagement spéciaux, MFFP, Dernière mise à jour : 15 mars 2016

Annonce sur la page Facebook de la TRGIRTO	Annonce de la consultation publique et lien pour consulter la carte interactive et formuler des commentaires en ligne – 26 février 2018
Avis public (Annexe 17)	<p>Avis public a paru dans les hebdomadaires régionaux de l’Outaouais.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le Droit – 24 février 2018 (journal) • Le Droit – 27 février 2018 (site web) • La Gatineau – 29 février 2018 • La Petite Nation – 28 février 2018 • Le Journal du Pontiac – 28 février 2018 (français et anglais) • Journal L’Envol – 28 février 2018 • The Equity – 28 février 2018 (français et anglais)
Facebook du MFFP	8 mars 2018
Twitter du MFFP	5 mars 2018
Communiqué de presse du MFFP	5 mars 2018

Les professionnels du Ministère étaient disponibles pour entendre les utilisateurs de la forêt sur leurs préoccupations en lien avec les activités forestières planifiées. Ces derniers ont été invités à prendre rendez-vous avec eux. Les rencontres se sont tenues en semaine, entre 8 h 30 et 12 h et entre 13 h et 16 h 30, aux bureaux des unités de gestion de l’Outaouais. Le PAFIO 2018-2023 pour les unités d’aménagement de la Basse-Lièvre (UA 072-51), de la Haute-Gatineau-et-du-Cabonga (UA 073-51, 073-52, 074-51) et de la Coulonge (UA 071-51, 071-52) a été rendu accessible sur place du 26 février au 23 mars 2018 aux bureaux des unités de gestion qui suivent :

Unité de gestion de la Basse-Lièvre

16, impasse de la Gare-Talon

Gatineau (Québec) J8T 0B1

Téléphone : 819 246-4827

Unité de gestion de la Haute-Gatineau-et-du-Cabonga

266, rue Notre-Dame, RC 100

Maniwaki (Québec) J9E 2J8

Téléphone : 819 449-3333

Unité de gestion de la Coulonge

163, chemin de la Chute

Mansfield-et-Pontefract (Québec) J0X 1R0

Téléphone : 819 683-2626

Le PAFIO 2017-2023 était également accessible durant cette même période, via les sites Internet de la Table régionale de gestion intégrée des ressources et du territoire de l'Outaouais (TRGIRTO) et du site du MFFP et aux adresses suivantes :

<https://www.trgirto.ca>

<https://mffp.gouv.qc.ca/les-forets/consultation-public-partenaires/consultation-plans-damenagement-forestier-integre/outaouais-2018-02-26/>

4.1 Bilan de la consultation publique tenue du 26 février au 23 mars 2018

Participation

Élément	Nombre de participants
À titre personnel	7
Pour un organisme	15
Total	22
Consultation dans les bureaux du MFFP	6
Appel téléphonique - bureaux du MFFP	2
Courriel - bureaux du MFFP	2
Réponses en ligne	12
Membres de la TRGIRTO	6

Champs d'intérêt

Élément	Nombre de participants
Villégiateur (bail, chalet, association)	3
Clientèle faunique (zec, pourvoirie, réserve faunique)	5
Clientèle municipale (municipalité, MRC)	5
Récréotourisme (activité, club, association)	6
Groupe environnemental	2
Chasseur, pêcheur (club, association)	2
Piégeage	1
Association de propriétaires	1

Types de préoccupation

Élément	Nombre de participants
Localisation des travaux	10
Période des travaux	8
Quiétude	5
Travaux dans une zone protégée (chantier Mark, TI 20a)	1
Accès limitrophes	1
Informé trop tard	1
Superficie des travaux	5
Préservation de la qualité de l'eau (Lac Vert et autres lacs)	1
Types de traitement	3
Opérations au cœur du sentier Le Chemin du Roi	1

Unités d'aménagement visées

Unité d'aménagement	Nombre de participants
071-51	3
071-52	3
072-51	5
073-51	4
073-52	3
074-51	4

Moyens par lequel les participants ont été informés de la tenue de la consultation publique

Moyen	Nombre de participants
Courriel	1
TRGIRTO	8
Médias	2
Municipalités	1
Pourvoiries	1
Internet	1
Agent de liaison	1
Autres	3

4.2 Liste des personnes et organismes ayant émis des commentaires

Nom	Personnel	Organisme
Le Domaine Shannon Inc		✓
SEPAQ (2)		✓ ✓
Fédération des clubs de Motoneigistes du Québec - Secteur Outaouais		✓
Club Skira Inc.		✓
Club les Ours Blancs		✓
Club de motoneige les Maraudeurs inc		✓
Association du Mont O'Brien		✓
Union des propriétaires et citoyens du lac Vert de Montpellier Inc.		✓
Individu	✓	
Individu	✓	
Individu	✓	
Municipalité Montcerf-Lytton		✓
Pourvoirie Poirier		✓
Individu	✓	
individu	✓	
Total	5	11

5. Recommandations

La TRGIRTO a adopté un processus d'harmonisation opérationnelle le 1^{er} février 2018. Ce processus devrait être appliqué et respecté par toutes les organisations responsables de l'harmonisation opérationnelle des chantiers. Lorsque pertinent, des mesures et des ententes d'harmonisation opérationnelle écrites devraient être établies avec les personnes ou les organisations qui ont émis des commentaires au cours de la présente consultation. Afin d'éviter les malentendus lors de la réalisation des travaux sylvicoles non-commerciaux, de telles ententes devraient être convenues avec les émetteurs de commentaires qui demandent à être contactés avant le début des travaux. En l'occurrence, il serait approprié d'évaluer la possibilité que certains de ces travaux pourraient être effectués durant la période hivernale et de prendre en considération les éventuelles interactions avec les activités des clubs de motoneigistes.

Dans un de ses commentaires, la SÉPAQ mentionne «*Le PAFIO représentant davantage des potentiels, les commentaires émis sont principalement d'ordre général. La Sépaq souhaite donc être consultée lors de la planification annuelle afin d'avoir le portrait réel des travaux qui seront réalisés et être en mesure de mieux évaluer la présence ou non d'enjeux.*» Étant donné que les secteurs d'intervention potentiels de ce projet de PAFIO seront pour la plupart mis en œuvre

durant la saison 2018-2019, les responsables de cette organisation devraient être informés que les chantiers ne seront pas soumis à une autre consultation.

6. Commentaires reçus

(Extraits originaux non modifiés (sauf orthographe) en provenance du formulaire électronique du site Internet du MFFP, des rencontres de consultation sur place et des commentaires émis par courriel)

Nom de l'émetteur du commentaire	Le Domaine Shannon Inc
Voir Annexe 1	
Nom de l'émetteur du commentaire 1	SÉPAQ
Voir Annexe 2	
Nom de l'émetteur du commentaire 2	SÉPAQ
Voir Annexe 3	
Nom de l'émetteur du commentaire	Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec, secteur Outaouais
Voir Annexe 4	
Nom de l'émetteur du commentaire	Club Skira inc.
Voir Annexe 5	
Nom de l'émetteur du commentaire	Club les Ours Blancs
Voir Annexe 6	
Nom de l'émetteur du commentaire	Club de motoneige les Maraudeurs inc.
Voir Annexe 7	
Nom de l'émetteur du commentaire	Association du mont O'Brien
Voir Annexe 8	
Nom de l'émetteur du commentaire	Union des propriétaires et citoyens du lac Vert de Montpellier Inc.
Voir Annexe 9	
Nom de l'émetteur du commentaire	Individu
Voir Annexe 10	
Nom de l'émetteur du commentaire	Individu
Voir Annexe 11	

Nom de l'émetteur du commentaire	Individu
Voir Annexe 12	
Nom de l'émetteur du commentaire	Municipalité de Montcerf-Lytton
Chantier(s)	Lytton, Bras-coupé, Logue, Laird
Préoccupation(s)	Calendrier des chantiers
Demande d'information concernant la coupe. Des explications ont été fournies quant aux fonctionnements des traitements pour les travaux non-commerciaux et commerciaux ainsi que pour savoir comment consulter le site de la Table Girt de l'Outaouais.	
Nom de l'émetteur du commentaire	Pourvoirie Poirier
UA	073-52
Chantier(s)	Briquet, Redan, Raquette
<p>Dans le temps de la chasse à l'ours s'il y a des travaux d'inventaire, ou de prospection, appeler avant d'y aller pour informer de l'endroit où les activités se dérouleront. Le propriétaire de la pourvoirie indiquera s'il y a des sites à ours et où ils se situent. De plus s'il y avait des travaux ex. débroussaillage, les travaux devront arrêter à 15 :00.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Secteur potentiel pour de la prospection d'entretien en 2018 : Briquet, Redan (reb 2017). - Secteur potentiel pour de la prospection de préparation de terrain en vue de reboiser, secteur Raquette (coupe 2018). - Des idées pour l'avenir : Faire des pancartes pour expliquer les travaux, Reboiser les aires d'ébranchages, le premier 50 pieds avec des arbres à croissance rapide (peuplier hybride, mélèze hybride) pour cacher la coupe. 	
Nom de l'émetteur du commentaire	Individu
Chantier(s)	Moselle
Est-ce possible d'avoir les plans de coupe forestière des prochaines années situés au-dessus de la pourvoirie de la rivière Coucou, entre le lac Ottawa et la rivière Gatineau. Secteur lac Moselle. Sinon y-a-t-il un lien internet pour les voir?	
Nom de l'émetteur du commentaire	Individu
Chantier(s)	Vennor
M. Pierre Rollin a demandé d'être informé de la date des travaux au secteur Vennor.	

Annexe 1 Commentaires - Le Domaine Shannon Inc

Courrier électronique

info@domaineshannon.com

1. Je réponds :*

Au nom d'un organisme

Information sur le participant - Si vous répondez au nom d'un organisme, indiquez son nom

Le Domaine Shannon Inc.

Information sur le participant - Votre numéro de téléphone

819-449-3285

Information sur le participant-Votre ville ou municipalité

TNO Lac Lenôtre (Maniwaki)

2. Êtes-vous un participant à la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)?

Non

3. Quels sont vos principaux champs d'intérêt à l'égard du territoire visé par le plan? (possibilité d'en cocher plus d'un)

Clientèle liée à la faune (zec, pourvoirie, réserve faunique), Municipalité, MRC

4. Quelles sont vos principales préoccupations à l'égard du territoire visé par le plan? (Possibilité d'en cocher plus d'un)

Période des travaux. Il serait très important que les travaux n'aient pas lieu durant la période de la chasse à l'original soit du 22 septembre au 16 octobre.

5. Unités d'aménagement et secteurs touchés

Unité d'aménagement forestier 74-51

7. Avez-vous discuté avec un représentant du Ministère de vos préoccupations?

Non

8. Comment avez-vous été informé de la tenue de la consultation du public sur les plans?

Table GIRT

Annexe 2 Commentaires 1 - Sépaq

Courrier électronique

dufour.yannick@sepaq.com

1. Je réponds :*

Au nom d'un organisme

Information sur le participant - Si vous répondez au nom d'un organisme, indiquez son nom

Sépaq

Information sur le participant - Votre numéro de téléphone

418-380-5875 poste 2374

Information sur le participant - Votre ville ou municipalité

Québec

2. Êtes-vous un participant à la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)?

Oui

3. Quels sont vos principaux champs d'intérêt à l'égard du territoire visé par le plan? (possibilité d'en cocher plus d'un)

Clientèle liée à la faune (zec, pourvoirie, réserve faunique), Municipalité, MRC

4. Quelles sont vos principales préoccupations à l'égard du territoire visé par le plan? (Possibilité d'en cocher plus d'un)

Localisation des travaux; Période des travaux; Quiétude; Accès limitrophes

5. Unités d'aménagement et secteurs touchés

Unité d'aménagement forestier 72-51

6. Veillez indiquer vos commentaires ou suggestions d'amélioration.

1-Quiétude à proximité du lac Echo

2-Accès limitrophes Lac Long

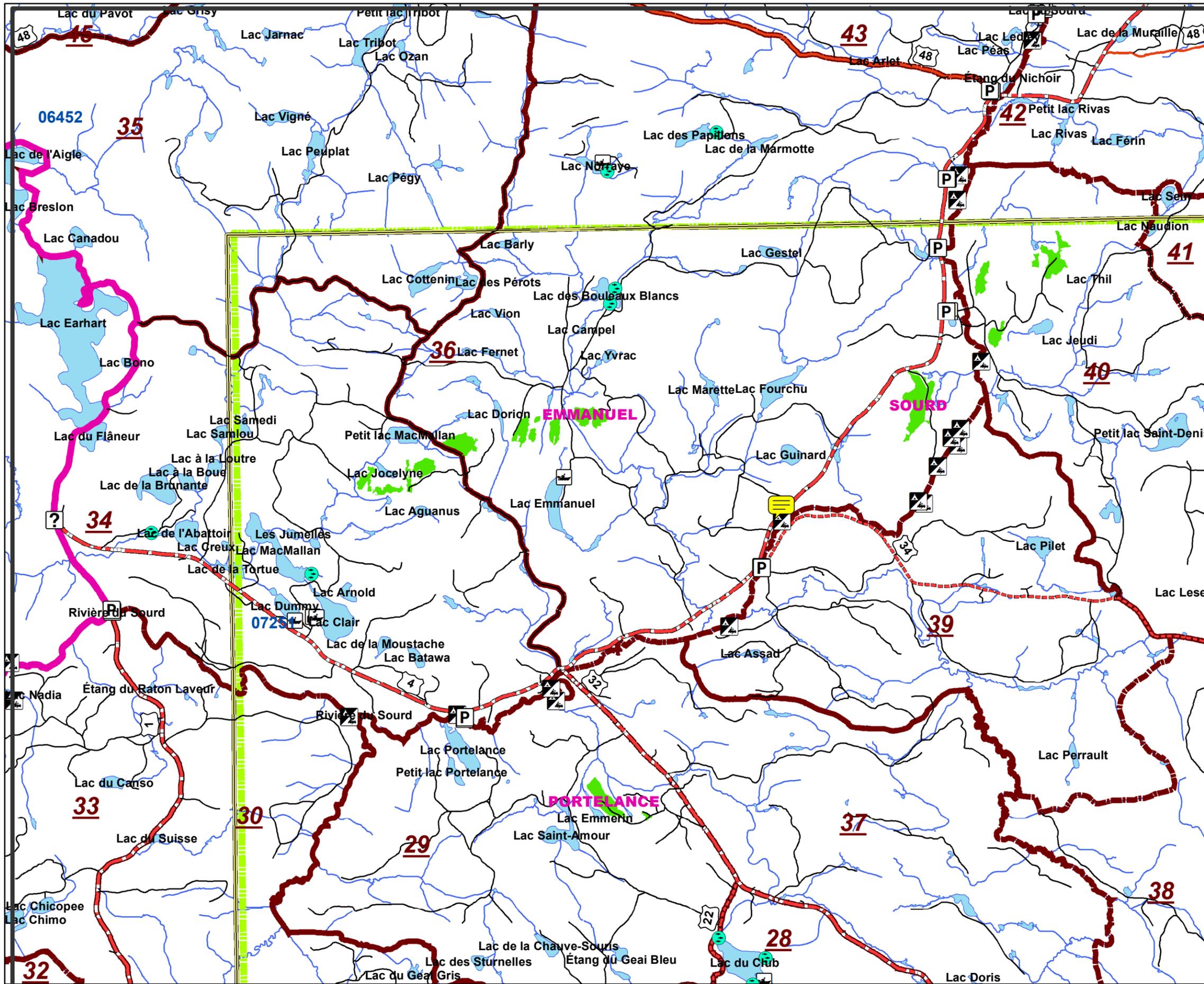
Des cartes PDF contenant nos différents commentaires ont été envoyées à M. Raymond Barrette, Coordonnateur de la Table Régionale de GIRT de l'Outaouais.

7. Avez-vous discuté avec un représentant du Ministère de vos préoccupations?

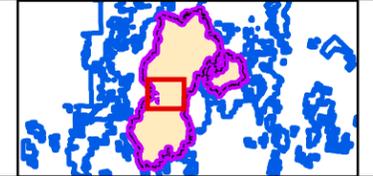
Non

8. Comment avez-vous été informé de la tenue de la consultation du public sur les plans?

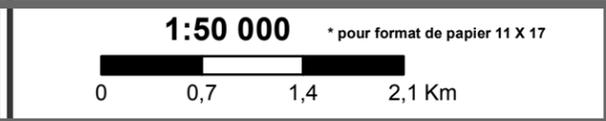
Table GIRT




Réserve faunique de Papineau-Labelle
 Consultation publique PAFIO
 Travaux non-commerciaux (peupl. reg.)
 Outaouais, UA 07251
 Février-mars 2018



	Lacs_strategiques_s		Roulard_MFFP_2014
	UAF_s		voie_comm_etab_l
	limite_s		DESC_SEPAQ
	voie_comm_ext_l		Accès pêche
	DESC_SEPAQ		Camping_vilégature
	Accès pêche		Chemin forestier
	Camping_vilégature		Chemin forestier
	Chemin forestier		Fermée
	Fermée		Principale
	Principale		Secondaire
	Secondaire		Tertiaire
	Tertiaire		Traitement
	Traitement		Traitements culturaux de peuplements régénérés
	Equipement_p		DESCR
	DESCR		Chaloupe
	Chaloupe		Débarcadère
	Débarcadère		Kiosque d'information
	Kiosque d'information		Mise à l'eau de canot
	Mise à l'eau de canot		Pique-nique
	Pique-nique		Point de vue
	Point de vue		Rampe de mise à l'eau
	Rampe de mise à l'eau		Stationnement
	Stationnement		Tour d'observation
	Tour d'observation		Sentier_ete_l
	Sentier_ete_l		Sentier_hiver_l
	Sentier_hiver_l		Trayères
	Trayères		Accueil
	Accueil		Accueil de secteur
	Accueil de secteur		Camp rustique
	Camp rustique		Chalet
	Chalet		Chalet du gardien
	Chalet du gardien		Refuge
	Refuge		



Projection universelle transverse de Mercator (MTM), Zone 9
 Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
 © Gouvernement du Québec
 Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)
 Production : Yannick Dufour, ing.f. Date : 2018-02-20



Annexe 3 Commentaires 2 - Sépaq

Courrier électronique

dufour.yannick@sepaq.com

1. Je répons :*

Au nom d'un organisme

Information sur le participant - Si vous répondez au nom d'un organisme, indiquez son nom

Sépaq

Information sur le participant - Votre numéro de téléphone

418-380-5875

Information sur le participant - Votre ville ou municipalité

Québec

2. Êtes-vous un participant à la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)?

Oui

3. Quels sont vos principaux champs d'intérêt à l'égard du territoire visé par le plan? (possibilité d'en cocher plus d'un)

Clientèle liée à la faune (zec,pourvoirie,réserve faunique), Municipalité, MRC

4. Quelles sont vos principales préoccupations à l'égard du territoire visé par le plan? (Possibilité d'en cocher plus d'un)

Localisation des travaux; Période des travaux; Superficie des travaux; Quiétude

5. Unités d'aménagement et secteurs touchés

Unité d'aménagement forestier 73-51; Unité d'aménagement forestier 73-52; Unité d'aménagement forestier 74-51

6. Veuillez indiquer vos commentaires ou suggestions d'amélioration.

- Des cartes contenant nos différents commentaires ont été acheminées à M. Raymond Barrette, coordonnateur de la TGIRT.
- Important de ne pas réaliser de travaux (incluant martelage et inventaire) durant la période de chasse aux gros gibiers en respectant l'entente convenue à la TGIRT. Voici un rappel des dates:
 - Original:10 septembre au 10 octobre 2018
 - Chevreuil:3 au 18 novembre 2018
- Le PAFIO représentant davantage des potentiels, les commentaires émis sont principalement d'ordre général. La Sépaq souhaite donc être consultée lors de la planification annuelle afin d'avoir le portrait réel des travaux qui seront réalisés et être en mesure de mieux évaluer la présence ou non d'enjeux.

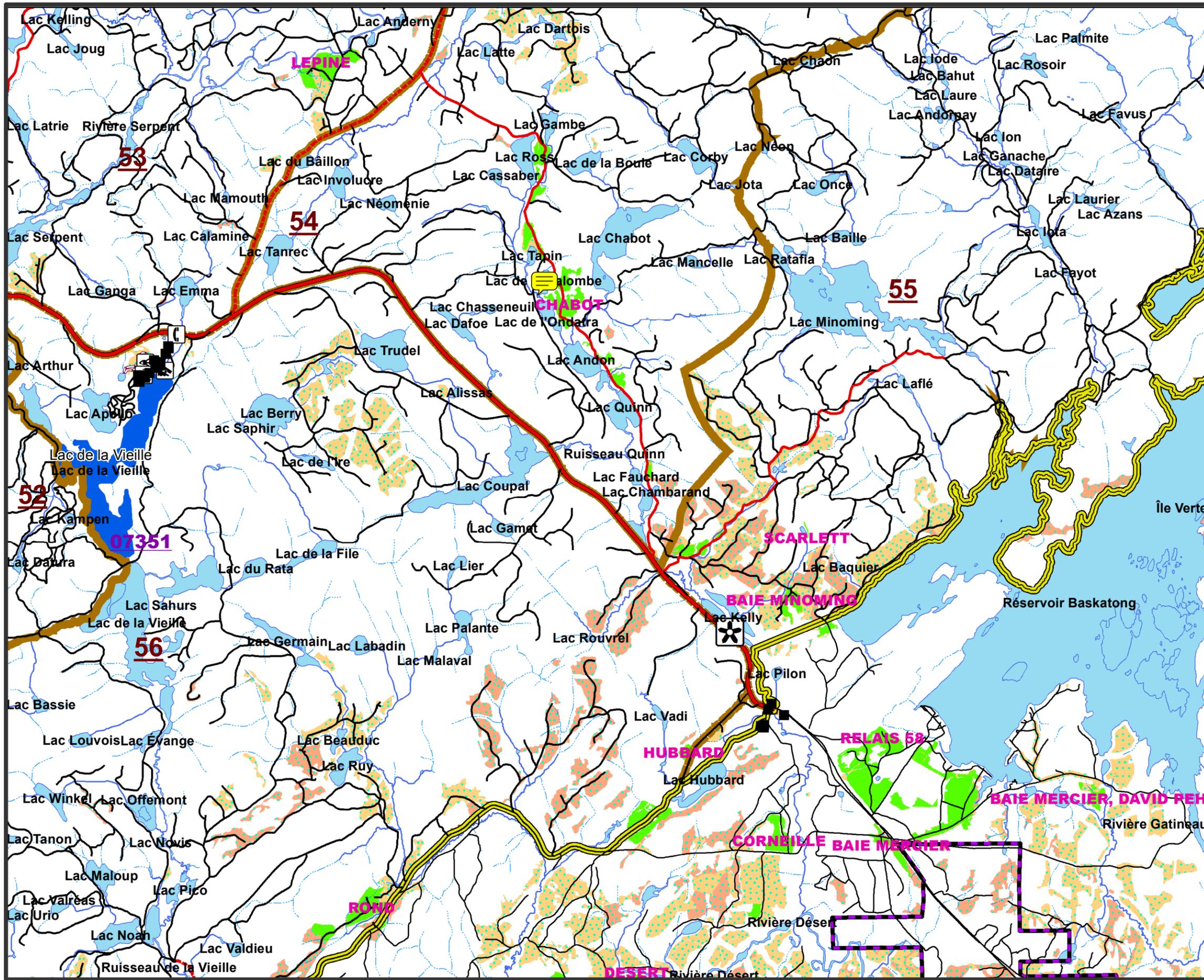
- Appliquer des traitements qui favoriseront l'habitat faunique en maintenant notamment des proportions adéquates de superficies non traitées et la présence d'une certaine quantité de tiges résiduelles feuillues.

7. Avez-vous discuté avec un représentant du Ministère de vos préoccupations?

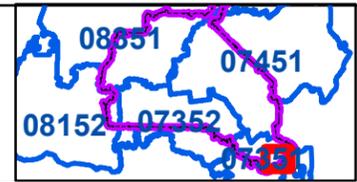
Non

8. Comment avez-vous été informé de la tenue de la consultation du public sur les plans?

Table GIRT

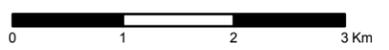


**Consultation publique
Travaux non-commerciaux (peupl.reg.)
Outaouais 2018**



- | | |
|--|--|
| Camping_p | Refuges biologiques_07352 |
| Descr | Voie_comm_etab_l |
| Camping aménagé | Desc_sepqa |
| Camping rustique | Accès pêche |
| Batiment_p | Camping villégiature |
| Descr | Chemin forestier |
| <all other values> | Nationale |
| Accueil | Principale |
| Peupl_ecofofor_chasse_2018 | Secondaire |
| Group_ess_2018 | Tertiaire |
| Adne | Peupl_ecofofor_chasse_2018 |
| Coupe récente | Adne |
| Milieu humide | Coupe récente |
| Non boisé | Milieu humide |
| Régénération | Non boisé |
| Traitements cultureux de peuplements régénérés | Régénération |
| Chalet | Traitements cultureux de peuplements régénérés |
| Chalet Modik | |
| Chalet canot-camping | |
| Chalet du gardien | |
| A | Dépanneur |
| ? | Entrepôt |
| I | Garage |
| C | Poste d'essence |
| O | Restaurant |
| Secteur_chasse_Original_s | |
| UAF_s | |
| Limite_sepqa_s | |

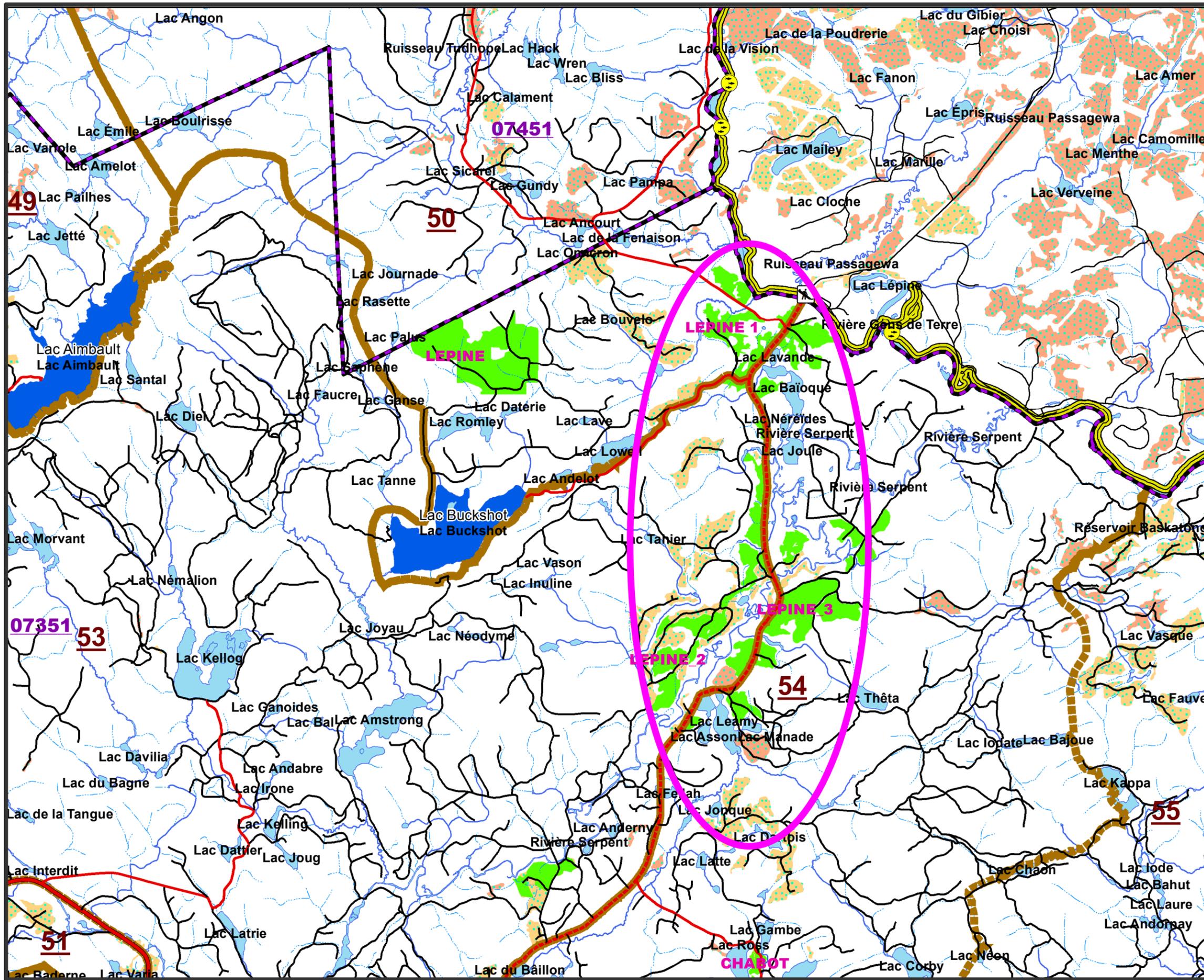
1:65 000 * pour format de papier 11 x 17



Projection universelle transverse de Mercator (MTM), Zone 9
Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)

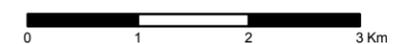
Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec
Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)
Production : Yannick Dufour, ing.f. Date: 2018-02-20





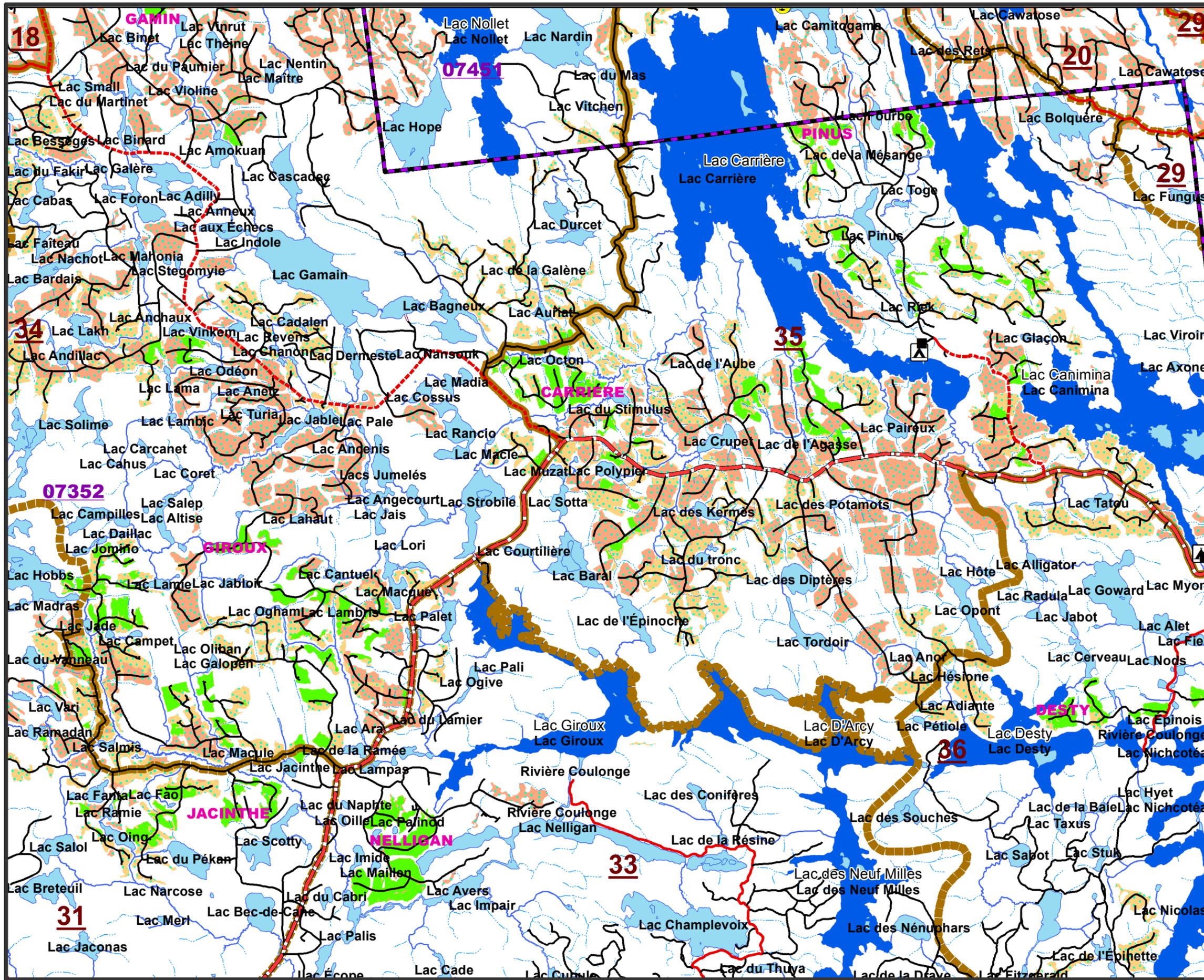
- | | |
|---|--|
| Camping_p |  Refuges_biologicals_07352 |
| Descr | Voie_comm_etab_l |
|  Camping aménagé | Desc_sepaa |
|  Camping rustique | — Accès pêche |
| Batiment_p | — Camping_villégiature |
| Descr | — Chemin forestier |
|  <all other values> | — Nationale |
|  Accueil | — Principale |
|  Accueil de secteur | — Secondaire |
|  Chalet | — Tertiaire |
|  Chalet Modik | Peupl_ecofor_chasse_2018 |
|  Chalet canot-camping | Group_ess_2018 |
|  Chalet du gardien |  Aulnaie |
|  Dépanneur |  Coupe récente |
|  Entrepôt |  Milieu humide |
|  Garage |  Non boisé |
|  Poste d'essence |  Régénération |
|  Restaurant | Traitement |
|  Secteur_chasse_Original_s |  Traitements culturaux de peuplements régénérés |
|  UAF_s | |
|  Limite_sepaa_s | |

1:65 000 * pour format de papier 11 x 17



Projection universelle transverse de Mercator (MTM), Zone 9
Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)

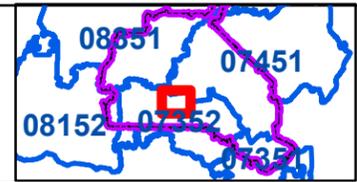
Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec
Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)
Production : Yannick Dufour, ing.f. Date: 2018-02-20





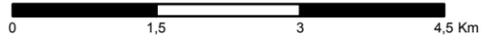
**Réserve faunique
La Vérendrye**

**Consultation publique
Travaux non-commerciaux (peupl.reg.)
Outaouais 2018**



<p>Camping_p</p> <p>Descr</p> <ul style="list-style-type: none">  Camping aménagé  Camping rustique <p>Batiment_p</p> <p>Descr</p> <ul style="list-style-type: none">  Chalet  Chalet Modik  Chalet canot-camping  Chalet du gardien <p>Accueil</p> <ul style="list-style-type: none">  Dépanneur  Entrepôt  Garage  Poste d'essence  Restaurant <p>Secteur_chasse_Original_s</p> <ul style="list-style-type: none">  UAF_s  limite_sépaq_s 	<p> Refuges biologiques_07352</p> <p>Voie_comm_etab_l</p> <p>Descr</p> <ul style="list-style-type: none">  Accès pêche  Camping_villégiature  Chemin forestier <p>Peupl_ecofofor_chasse_2018</p> <p>Group_ess_2018</p> <ul style="list-style-type: none">  Aulnaie  Coupe récente  Milieu humide  Non boisé  Régénération  Traitements cultureux de peuplements régénérés
--	--

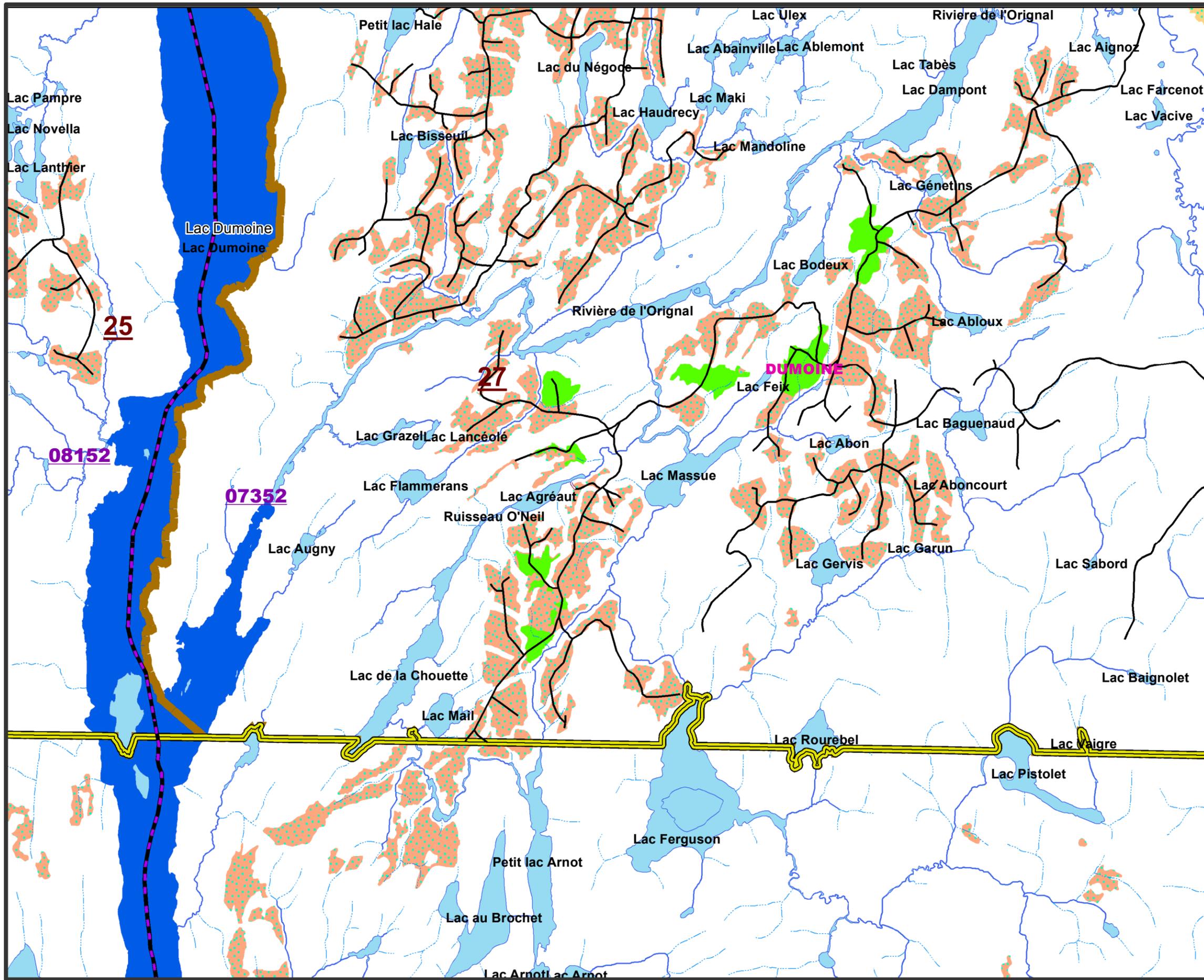
1:75 000 * pour format de papier 11 x 17



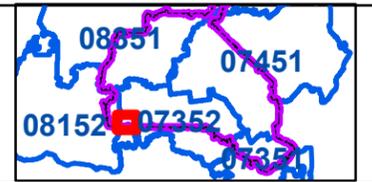
Projection universelle transverse de Mercator (MTM), Zone 9
Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec
Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)
Production : Yannick Dufour, ing.f. Date: 2018-02-20



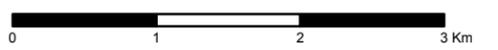


 Consultation publique
Travaux non-commerciaux (peupl.reg.)
Outaouais 2018



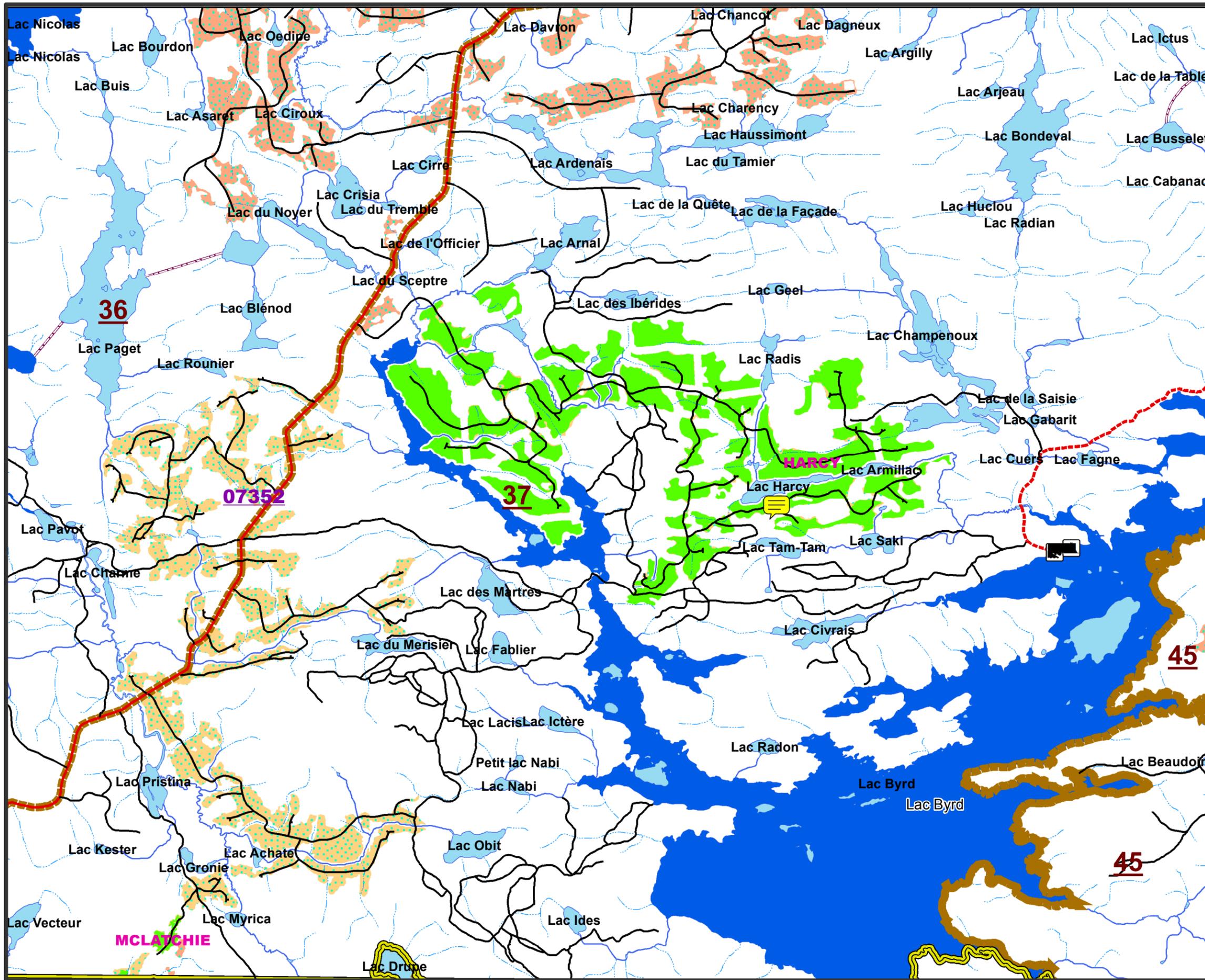
- | | |
|--|--|
| Camping_p |  Refuges biologiques_07352 |
| Descr | Voie_comm_etab_l |
|  Camping aménagé |  Accès pêche |
|  Camping rustique |  Camping_villégiature |
| Batiment_p |  Chemin forestier |
|  <all other values> |  Nationale |
| Descr |  Principale |
|  * |  Tertiaire |
| Accueil | Peupl_ecofofor_chasse_2018 |
|  * |  Group_ess_2018 |
| Accueil de secteur |  Adriaie |
|  * |  Coupe récente |
|  * |  Milieu humide |
|  * |  Non boisé |
|  * |  Régénération |
|  * | Traitement |
|  * |  Traitements culturaux de peuplements régénérés |
|  * | |
|  * | |
|  * | |
|  * | |
|  * | |
|  * | |
|  * | |
|  * | |
|  * | |
|  * | |
|  * | |
|  * | |

1:50 000 * pour format de papier 11 x 17



Projection universelle transverse de Mercator (MTM), Zone 9
Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec
Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)
Production : Yannick Dufour, ing.f. Date: 2018-02-20

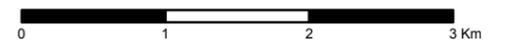


Consultation publique
Travaux non-commerciaux (peupl.reg.)
Outaouais 2018



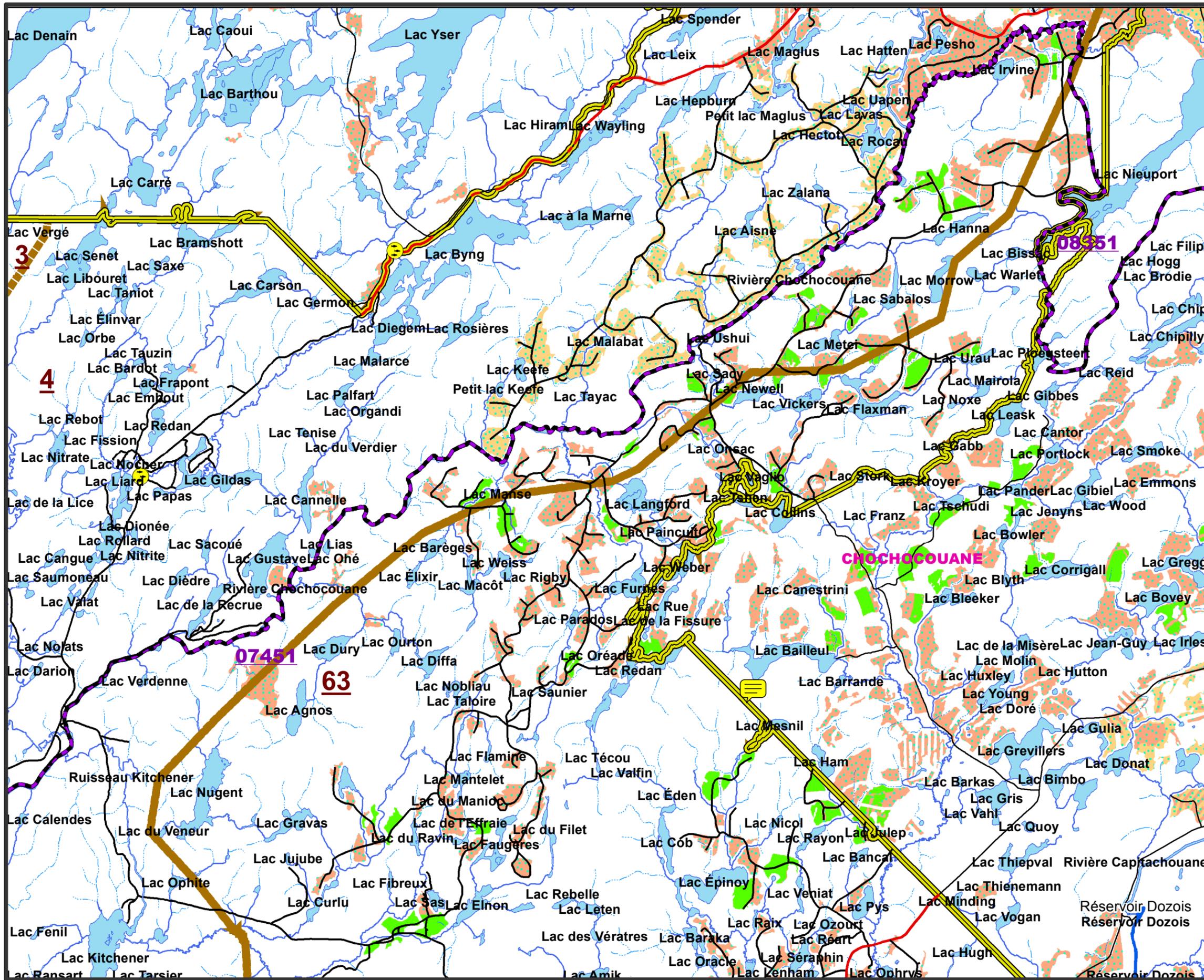
- | | |
|---|--|
|  Camping_p |  Refuges_biologicals_07352 |
|  Camping aménagé |  Voie_comm_etab_I |
|  Camping rustique |  Accès pêche |
|  Batiment_p |  Camping_villégiature |
|  <all other values> |  Chemin forestier |
|  Accueil |  Nationale |
|  Accueil de secteur |  Principale |
|  Chalet |  Secondaire |
|  Chalet Modik |  Tertiaire |
|  Chalet canot-camping |  Peupl_ecofor_chasse_2018 |
|  Chalet du gardien |  Group_ess_2018 |
|  Dépanneur |  Adriale |
|  Entrepôt |  Coupe récente |
|  Garage |  Milieu humide |
|  Poste d'essence |  Non boisé |
|  Restaurant |  Régénération |
|  Secteur_chasse_Original_s |  Traitement |
|  UAF_s |  Traitements cultureux de peuplements régénérés |
|  limite_sepaa_s | |

1:50 000 * pour format de papier 11 x 17



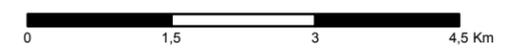
Projection universelle transverse de Mercator (MTM), Zone 9
Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec
Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)
Production : Yannick Dufour, ing.f. Date : 2018-02-20



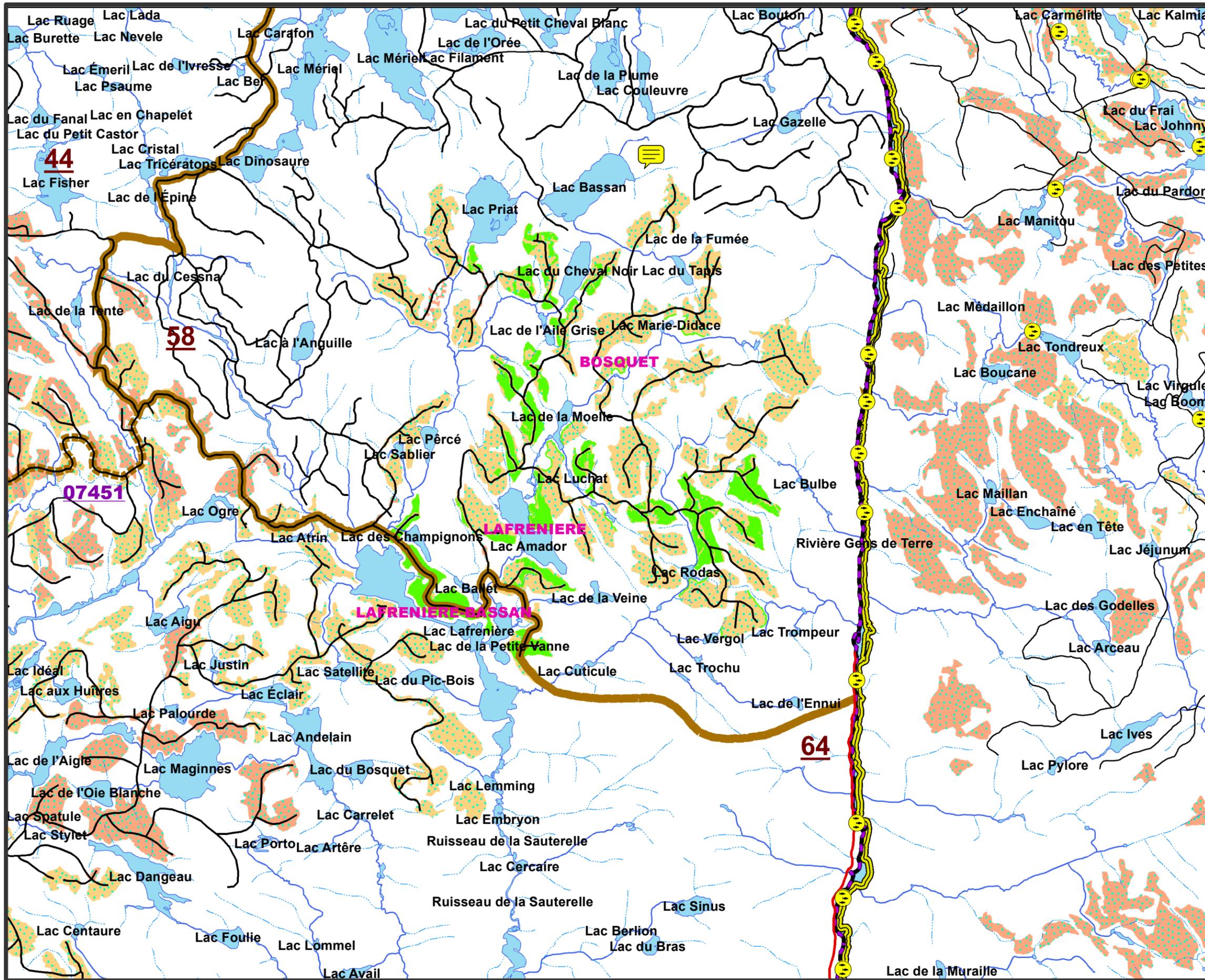
- | | |
|---|--|
|  Camping_p |  Refuges biologiques_07352 |
|  Descr |  Voie_comm_etab_1 |
|  Descr |  Accès pêche |
|  Batiment_p |  Camping_villégiature |
|  Descr |  Chemin forestier |
|  Accueil |  Nationale |
|  Accueil de secteur |  Principale |
|  Chalet |  Secondaire |
|  Chalet Modik |  Tertiaire |
|  Chalet canot-camping |  Peupl_ecofor_chasse_2018 |
|  Chalet du garden |  Group_ess_2018 |
|  Dépanneur |  Aulnaie |
|  Entrepôt |  Coupe récente |
|  Garage |  Milieu humide |
|  Poste d'essence |  Non boisé |
|  Restaurant |  Régénération |
|  Secteur_chasse_Original_s |  Traitements cultureux de peuplements régénérés |
|  UAF_s | |
|  limite_sepqa_s | |

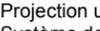
1:75 000 * pour format de papier 11 x 17



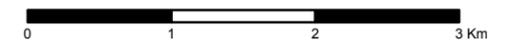
Projection universelle transverse de Mercator (MTM), Zone 9
Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec
Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)
Production : Yannick Dufour, ing.f. Date: 2018-02-20



- | | |
|---|--|
| Camping_p |  Refuges_biolologiques_07352 |
| Descr | Voie_comm_etab_l |
|  Camping aménagé | Desc_sepq |
|  Camping rustique | Accès pêche |
| Batiment_p | Camping_villégiature |
| Descr | Chemin forestier |
|  <all other values> | Nationale |
|  Accueil | Principale |
| Peupl_ecofofor_chasse_2018 | Secondaire |
| Group_ess_2018 | Tertiaire |
|  Aulnaie | Peupl_ecofofor_chasse_2018 |
|  Coupe récente | Group_ess_2018 |
|  Milieu humide |  Non boisé |
|  Régénération |  Traitements cultureux de peuplements régénérés |
|  Chalet | |
|  Chalet Modik | |
|  Chalet canot-camping | |
|  Chalet du gardien | |
|  Dépanneur | |
|  Entrepôt | |
|  Garage | |
|  Poste d'essence | |
|  Restaurant | |
|  Secteur_chasse_Original_s | |
|  UAF_s | |
|  limite_sepq_s | |

1:50 000 * pour format de papier 11 x 17



Projection universelle transverse de Mercator (MTM), Zone 9
Système de référence nord-américain de 1983 (NAD 83)

Source : Ministère des Ressources naturelles et de la Faune
© Gouvernement du Québec

Société des établissements de plein air du Québec (Sépaq)
Production : Yannick Dufour, ing.f. Date: 2018-02-20

Annexe 4 Commentaires - Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec, secteur Outaouais

Courrier électronique

fsaumure@fcmq.qc.ca

1. Je répons :*

Au nom d'un organisme

Information sur le participant-Si vous répondez au nom d'un organisme, indiquez son nom

Fédération des Clubs de Motoneigistes du Québec, secteur Outaouais

Information sur le participant - Votre numéro de téléphone

819 215-0443

Information sur le participant - Votre ville ou municipalité

Grand-Remous Qc

2. Êtes-vous un participant à la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)?

Oui

3. Quels sont vos principaux champs d'intérêt à l'égard du territoire visé par le plan? (possibilité d'en cocher plus d'un)

Récréotourisme

4. Quelles sont vos principales préoccupations à l'égard du territoire visé par le plan? (Possibilité d'en cocher plus d'un)

Localisation des travaux; Période des travaux

5. Unités d'aménagement et secteurs touchés

Unité d'aménagement forestier 71-51; Unité d'aménagement forestier 71-52; Unité d'aménagement forestier 72-51; Unité d'aménagement forestier 73-51; Unité d'aménagement forestier 73-52; Unité d'aménagement forestier 74-51

6. Veillez indiquer vos commentaires ou suggestions d'amélioration.

Nous avons des sentiers de motoneiges dans toutes les unités d'aménagements de la région. Si les travaux se font en hiver cela peut causer des problématiques de conflit d'usage de certains chemins forestier utilisés comme sentier de motoneige. Le mieux serait que les travaux soient effectués en dehors de la saison de motoneige.

7. Avez-vous discuté avec un représentant du Ministère de vos préoccupations? Si oui, veuillez indiquer la date de la rencontre

Oui, le 7 mars 2018

Veillez indiquer le nom de la personne rencontrée.

Cathy Labrie

8. Comment avez-vous été informé de la tenue de la consultation du public sur les plans?

Table GIRT

Annexe 5 Commentaires – Club Skira inc.

Courrier électronique

rchartrand065@gmail.com

1. Je réponds :*

Au nom d'un organisme

Information sur le participant - Si vous répondez au nom d'un organisme, indiquez son nom

CLUB SKIRA INC.

Information sur le participant - Votre numéro de téléphone

514-262-0886

Information sur le participant - Votre ville ou municipalité

Duhamel

2. Êtes-vous un participant à la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)?

Non

3. Quels sont vos principaux champs d'intérêt à l'égard du territoire visé par le plan? (possibilité d'en cocher plus d'un)

Récréotourisme, Club de ski, raquette et randonnée pédestre opérant à l'accueil Gagnon de la Réserve Papineau-Labelle depuis 1978

4. Quelles sont vos principales préoccupations à l'égard du territoire visé par le plan? (Possibilité d'en cocher plus d'un)

Localisation des travaux; Types de traitement; Superficie des travaux; Les opérations sont au coeur d'un sentier, Le Chemin du Roi, près de l'accueil Gagnon.

5. Unités d'aménagement et secteurs touchés

Unité d'aménagement forestier 72-51

6. Veillez indiquer vos commentaires ou suggestions d'amélioration.

SVP, on demande de ne pas circuler à moins de 50 m de chaque côté du sentier avec de la machinerie ou VTT. Ce sentier est une portion encore intacte d'un chemin construit en 1887 reliant Duhamel et Nomingue. Fait l'objet d'une interprétation historique avec panneau d'information à être implanté. On demande une protection complète de 50 m de chaque côté du sentier. Ce sentier a déjà été l'objet de mesures de protection en 2003 suite à une visite de Mme Pierrette Faucher Cyr du MER.

7. Avez-vous discuté avec un représentant du Ministère de vos préoccupations?

Non

8. Comment avez-vous été informé de la tenue de la consultation du public sur les plans?

Table GIR

Annexe 6 Commentaires - Club les Ours Blancs

Courrier électronique

president@oursblancs.com

1. Je réponds :*

Au nom d'un organisme

Information sur le participant - Si vous répondez au nom d'un organisme, indiquez son nom

Club les Ours Blancs

Information sur le participant - Votre numéro de téléphone

819-441-1444

Information sur le participant - Votre ville ou municipalité

Maniwaki

2. Êtes-vous un participant à la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)?

Non

3. Quels sont vos principaux champs d'intérêt à l'égard du territoire visé par le plan? (possibilité d'en cocher plus d'un)

Récréotourisme. Nous sommes utilisateurs des terres publiques. Nous sommes autorisés par le ministère pour l'utilisation des chemins en hiver.

4. Quelles sont vos principales préoccupations à l'égard du territoire visé par le plan? (Possibilité d'en cocher plus d'un)

Localisation des travaux; Période des travaux; Trop souvent nous sommes informé trop tard, si nous sommes impliqués tôt, nous sommes en mesure de trouver des solutions à moindre coût.

5. Unités d'aménagement et secteurs touchés

Unité d'aménagement forestier 71-52; Unité d'aménagement forestier 73-51

6. Veillez indiquer vos commentaires ou suggestions d'amélioration.

- Le responsable des chantiers désignés dans le cadre de l'entente d'intégration ou l'enchérisseur retenu par le BMMB s'engage à informer le président du club de motoneige concernés par les opérations forestières soient la construction de chemins ou la coupe forestière. L'avis écrit doit être acheminé par la poste ou par courriel, 15 jours avant le début des activités de coupe ou de construction de chemin.
- L'avis doit comprendre le nom et les coordonnées du responsable de chantier et le plan de coupe proposé comprenant la voirie forestière à construire ou à améliorer et un calendrier d'opération. L'avis doit identifier la disponibilité du responsable de chantier pour une visite préalable du chantier si une situation particulière documentée le justifie.
- Si les travaux sont réalisés en période hivernale, soit du 15 décembre au 31 mars: Le contracteur devra rencontrer un représentant du club avant le début des travaux, pour prendre connaissance du tronçon de cohabitation et définir les modalités de sablage et déneigement. Cette démarche devra être complétée avant la saison hivernale

- Si les travaux sont réalisés en période hivernale, soit du 15 décembre au 31 mars, sur les routes: Avant le début des travaux, le contracteur et le club doivent installer leur propre signalisation sur le chemin forestier en cohabitation (ceci comprend les traverses de chemin par un sentier) et le sentier pour informer leurs usagers qu'il y a cohabitation. Le contracteur et le club devront retirer leurs pancartes dès la fin des travaux.
- Si les travaux sont réalisés en période hivernale, soit du 15 décembre au 31 mars, sur les routes, soit pour les sections qui seront partagées pour le transport forestier et circulation en forêt :
 - Élargissements de la surface de roulement pour les endroits possible pour permettre aux motoneigistes de circuler sur l'emprise du chemin pour éviter la cohabitation.
 - Les chemins devront être remis dans un état égal ou supérieur à ce qu'il était avant le début des activités forestières (incluant le transport).
 - Allumage des phares en tout temps.
 - Utilisation de feux clignotants à l'arrière des remorques des camions de transport de bois.
 - Respecter la signalisation aux traverses de chemins.
 - Pour les ponts, enlever le sable sur les ponts à la fin du transport.
 - Ne pas mettre de sable et de roche (« patate ») sur la portion qui est partagée, soit sur la partie du chemin qui est emprunté par les motoneigistes.
- Les travaux devront être terminés avant le 15 décembre puisqu'ils entrent en conflit avec le sentier de motoneige. Si ces travaux ne sont pas terminés avant le 15 décembre, des mesures opérationnelles d'harmonisations devront être envisagées.
- L'acheteur doit s'entendre sur un calendrier d'opération le plus rapidement possible dès que le gagnant du secteur sera connu et des discussions devront avoir lieu si le transport s'échelonne la saison hivernale.
- Si les travaux sont réalisés en période hivernale: une entente écrite avec le club devra être faite, l'entente devra expliquer les travaux, les échéanciers, le transport, la signalisation, les mesures mise en place pour la sécurité des motoneigistes, etc.

7. Avez-vous discuté avec un représentant du Ministère de vos préoccupations?

Non

8. Comment avez-vous été informé de la tenue de la consultation du public sur les plans?

Table GIRT

Annexe 7 Commentaires - Club de motoneige les Maraudeurs inc.

Courrier électronique

lesmaraudeurspresident@hotmail.com

1. Je répons :*

Au nom d'un organisme

Information sur le participant - Si vous répondez au nom d'un organisme, indiquez son nom

Le Club de motoneige les Maraudeurs inc.

Information sur le participant - Votre numéro de téléphone

819-921-1096

Information sur le participant - Votre ville ou municipalité

Duhamel

2. Êtes-vous un participant à la Table locale de gestion intégrée des ressources etdu territoire (TLGIRT)?

Non

3. Quels sont vos principaux champs d'intérêt à l'égard du territoire visé par le plan? (possibilité d'en cocher plus d'un)

Récréotourisme. Nos sentiers en grosse partie sont des Trans-Québec toujours affectés par un mauvais partage entre le 15 novembre et le 15 avril.

4. Quelles sont vos principales préoccupations à l'égard du territoire visé par le plan? (Possibilité d'en cocher plus d'un)

Si vous pouvez nous allouer notre espace pendant notre courte saison et travailler dans d'autres secteurs qui n'affectent pas notre activité, le territoire est vaste et les ententes précédentes avec les forestiers d'année en année sont les mêmes. C'est 80% pitoyable.

5. Unités d'aménagement et secteurs touchés

Unité d'aménagement forestier 72-51

6. Veillez indiquer vos commentaires ou suggestions d'amélioration.

Ça prend des bonne ententes avec les opérateurs pas les dirigeants. C'est toujours correct avec eux mais le message ne se rend pas aux chantiers. EX. après que le d8 (Bull Dozer) a passé enlever toute la neige là nous on a des plaintes et la sécurité des usagers devient compromise avec des bancs de glace et un gravier de grosseur plus gros qu'une patate.

7. Avez-vous discuté avec un représentant du Ministère de vos préoccupations?

Non

8. Comment avez-vous été informé de la tenue de la consultation du public sur les plans?

Notre agent de liaison

Annexe 8 Commentaires - Association du mont O'Brien /Mont O'Brien Association
Courrier électronique

mhwalker@ca.inter.net

1. Je répons :*

Au nom d'un organisme

Information sur le participant - Si vous répondez au nom d'un organisme, indiquez son nom

Association du mont O'Brien /Mont O'Brien Association

Information sur le participant - Votre numéro de téléphone

819-467-2219

Information sur le participant - Votre ville ou municipalité

Alleyn-et-Cawood

2. Êtes-vous un participant à la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)?

Oui

3. Quels sont vos principaux champs d'intérêt à l'égard du territoire visé par le plan? (possibilité d'en cocher plus d'un)

Groupe environnemental; Récrétotourisme

4. Quelles sont vos principales préoccupations à l'égard du territoire visé par le plan? (Possibilité d'en cocher plus d'un)

Localisation des travaux; Intervention was indicated at chantier Mark in area that is administratively protected, T120a.

5. Unités d'aménagement et secteurs touchés

Unité d'aménagement forestier 71-51

6. Veillez indiquer vos commentaires ou suggestions d'amélioration.

Chantier Mark is located in T120a Mont O'Brien and there should be no interventions. Access roads are closed off. The designated non-commercial sites have been removed from the interactive map. If you have already eliminated chantier Mark from consideration, thank you. If not, its hould be removed from T120a.

7. Avez-vous discuté avec un représentant du Ministère de vos préoccupations?

Non

8. Comment avez-vous été informé de la tenue de la consultation du public sur les plans?

Table GIRT

Annexe 9 Commentaires - Union des propriétaires et citoyens du lac Vert de Montpellier Inc.

hchelenecrevier@gmail.com

1. Je répons :*

Au nom d'un organisme

Information sur le participant - Si vous répondez au nom d'un organisme, indiquez son nom

Union des propriétaires et citoyens du lac Vert de Montpellier Inc.

Information sur le participant - Votre numéro de téléphone

819-643-3244

Information sur le participant - Votre ville ou municipalité

Montpellier

2. Êtes-vous un participant à la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)?

Non

3. Quels sont vos principaux champs d'intérêt à l'égard du territoire visé par le plan? (possibilité d'en cocher plus d'un)

Villégiateur (bail, chalet, association); Groupe environnemental; Association de membres

4. Quelles sont vos principales préoccupations à l'égard du territoire visé par le plan? (Possibilité d'en cocher plus d'un)

Localisation des travaux; Types de traitement; Période des travaux; Superficie des travaux; Quiétude; Préservation de la qualité de l'eau du lac Vert et des lacs de son bassin versant

5. Unités d'aménagement et secteurs touchés

Unité d'aménagement forestier 72-51

6. Veillez indiquer vos commentaires ou suggestions d'amélioration.

Dans l'éventualité où des travaux étaient prévus dans le secteur du lac Vert, l'Union demande d'être contactée pour discussions et pour les mesures d'harmonisation.

7. Avez-vous discuté avec un représentant du Ministère? Si oui, veuillez indiquer la date de la rencontre

Oui, le 23 mars 2018

Veillez indiquer le nom de la personne rencontrée Si oui,

Cathy Labrie et Marcelle Falardeau

8. Comment avez-vous été informé de la tenue de la consultation du public sur les plans?

Avis public dans les médias; Municipalité de Montpellier

Annexe 10 Commentaires - Individu

1. Je réponds :*
À titre personnel
2. Êtes-vous un participant à la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)?
Non
3. Quels sont vos principaux champs d'intérêt à l'égard du territoire visé par le plan? (possibilité d'en cocher plus d'un)
Clientèle liée à la faune (zec, pourvoirie, réserve faunique), Municipalité, MRC; chasse et pêche et VTT
4. Quelles sont vos principales préoccupations à l'égard du territoire visé par le plan? (Possibilité d'en cocher plus d'un)
Localisation des travaux; Période des travaux; Superficie des travaux; Quiétude
5. Unités d'aménagement et secteurs touchés
Unité d'aménagement forestier 71-51; Unité d'aménagement forestier 71-52; Unité d'aménagement forestier 72-51; Unité d'aménagement forestier 73-51; Unité d'aménagement forestier 73-52
6. Veillez indiquer vos commentaires ou suggestions d'amélioration.
D'après le pourvoyeur la coupe forestière était supposée se faire depuis 2012. On aimerait savoir où est rendue la coupe forestière au tour du lac Noir et de la rivière Corneille où est situé le chalet.
7. Avez-vous discuté avec un représentant du Ministère de vos préoccupations?
Non
8. Comment avez-vous été informé de la tenue de la consultation du public sur les plans?
Avis public dans les médias; Site Web ministère; Pourvoirie Poirier

Annexe 11 Commentaires – Individu

1. Je réponds :*

À titre personnel

2. Êtes-vous un participant à la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)?

Non

3. Quels sont vos principaux champs d'intérêt à l'égard du territoire visé par le plan? (possibilité d'en cocher plus d'un)

Villégiateur (bail, chalet, association); Chasseurs, pêcheurs (club, association); Clientèle liée à la faune (zec, pourvoirie, réserve faunique), Municipalité, MRC , Trappeur

4. Quelles sont vos principales préoccupations à l'égard du territoire visé par le plan? (Possibilité d'en cocher plus d'un)

Types de traitement; Superficie des travaux

5. Unités d'aménagement et secteurs touchés

Unité d'aménagement forestier 74-51

6. Veillez indiquer vos commentaires ou suggestions d'amélioration.

Pour les secteurs non-com Lafrenière-Bassan, je suis trappeur et j'aimerais, tel que déjà mentionné dans d'autre consultation publique de non-com, que des superficies et lisières non traitées soient laissées (exemple un 20 m) le long des bandes riveraines afin de faire une transition plus naturel entre la bande riveraine et le peuplement traité en EPC par exemple. De plus, les essences comme le peuplier dans ces bandes de 20 à 40 m du cours d'eau favoriseraient le retour du castor dans les ruisseaux adjacents vu la présence de nourriture laissée. Cette transition serait aussi grandement bénéfique pour la petite faune et les animaux à fourrure. Nous avons remarqué que les peuplements visés dans cette consultation, commencent tout juste à être fréquentés abondamment par le lièvre étant donné la fermeture du couvert latéral. Serait-il possible de décaler dans le temps certain blocs pour laisser vieillir les peuplements un peu avant de traiter en grande superficie?

J'aimerais être averti à l'avance des travaux, car j'ai des collets dans ce type de peuplement.

Salutations

7. Avez-vous discuté avec un représentant du Ministère de vos préoccupations?

Non

8. Comment avez-vous été informé de la tenue de la consultation du public sur les plans? -veuillez préciser courriel

Annexe 12 Commentaires - Individu

1. Je réponds :*

À titre personnel

2. Êtes-vous un participant à la Table locale de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT)?

Non

3. Quels sont vos principaux champs d'intérêt à l'égard du territoire visé par le plan? (possibilité d'en cocher plus d'un)

Villégiature (bail, chalet, association); Récrétourisme

4. Quelles sont vos principales préoccupations à l'égard du territoire visé par le plan? (Possibilité d'en cocher plus d'un)

Localisation des travaux; Types de traitement

5. Unités d'aménagement et secteurs touchés

Unité d'aménagement forestier 73-51

6. Veillez indiquer vos commentaires ou suggestions d'amélioration.

Il y a trois sites autour de la Baie McLenna du lac Brodtkorb, qui ont été déboisés dans les années récentes. Ces trois sites sont directement dans le bassin versant de la baie McLenna qui abrite les frayères de truites mouchetées (*Salvelinus Fontinalis*) les plus importantes du lac Brodtkorb. Le Lac Brodtkorb est dans une SFI à cause de la richesse de son milieu.

1) Il est impératif que tous les travaux forestiers protègent le lac contre tous les effets de l'érosion des sols, du transport de particules fines vers le plan d'eau, et le réchauffement des eaux de ruissellement. Les travaux devraient assurer une bande intacte la plus large possible tout autour du lac (baie McLenna), des ruisseaux permanents et intermittents, et les terres basses et humides. Dans ces aires d'intervention la machinerie devrait être proscrite. Seulement des travaux manuels devraient être autorisés.

2) La région située au sud de la grande plage abrite une importante bleuetière sauvage que les travaux de débroussaillage devraient garder intactes .

QUESTION: Comment se fait-il que le "territoire d'intérêt" au sud de la baie McLenna (qui entoure le site de nidification d'un Pygargue) n'inclut pas les sites de frayes au bord du lac juste au nord de cette aire?

7. Avez-vous discuté avec un représentant du Ministère de vos préoccupations? Si oui, veuillez indiquer la date de la rencontre.

Oui, le 23 mars 2018

Veillez indiquer le nom de la personne rencontrée.

Cathy Labrie

8. Comment avez-vous été informé de la tenue de la consultation du public sur les plans?

Table GIRT